

Avis public



PROMULGATION

RÈGLEMENT CA29 0048

AVIS est par les présentes donné que le règlement ci-après décrit a été adopté à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro tenue le **7 septembre 2010** et est déposé au bureau d'arrondissement au 13665, boulevard de Pierrefonds, pour l'information de toutes les personnes intéressées.

RÈGLEMENT CA29 0048

Règlement autorisant un emprunt de 70 000 \$ pour la réalisation de travaux de construction d'un pavage de béton bitumineux sur la rue Lauzon dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, adopté par la résolution CA10 29 0267.

Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 12 octobre 2010 et entre en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce vingt-deuxième jour du mois d'octobre de l'an 2010.

Suzanne Corbeil, avocate
Directeur du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement

/ml